



HAL
open science

La quadrature des agricultures familiales : instruire et dépasser les controverses

Delphine Acloque Desmulier, Pierre Gasselin

► **To cite this version:**

Delphine Acloque Desmulier, Pierre Gasselin. La quadrature des agricultures familiales : instruire et dépasser les controverses. *Revue Tiers Monde*, 2015, *Agricultures familiales : trajectoires, modernités et controverses (II)*, 2015/1 (221), pp.129-146. 10.3917/rtm.221.0129 . hal-01126642

HAL Id: hal-01126642

<https://hal.science/hal-01126642>

Submitted on 6 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA QUADRATURE DES AGRICULTURES FAMILIALES : INSTRUIRE ET DÉPASSER LES CONTROVERSESES

Delphine Acloque Desmulier, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, France ; Cedej, Le Caire, Égypte.

Pierre Gasselien, Inra, UMR 951 Innovation et développement dans l'agriculture et l'agroalimentaire, F-34060 Montpellier, France.

INTRODUCTION - L'IMPERATIF INTELLECTUEL ET POLITIQUE DE LA CONTROVERSE

Plein feu sur les agricultures familiales ! L'année 2014 aura été riche d'analyses et de propositions favorables à cette forme sociale d'agriculture fondée sur le caractère familial du travail et du projet d'activité. Il était temps. Nombreux sont les textes qui ont rappelé combien cette reconnaissance est tardive. Souhaitons qu'elle ne soit pas éphémère. La mise en lumière des fonctions, des performances et des enjeux des agricultures familiales marque le pas sur une pensée qui, lorsqu'elle n'était pas qu'indifférence, en faisait au mieux une solution d'attentisme social et au pire un archaïsme à combattre. Pour autant, la longue et profonde marginalisation des agricultures familiales et l'exigence de revalorisation de leur statut ne doivent pas nous conduire à un angélisme béat. Les seize articles rassemblés dans les deux numéros spéciaux de la *Revue Tiers Monde*, dont nous offrons ici une conclusion, attestent qu'il est possible de produire des analyses rigoureuses à partir d'observations de terrains et de cadres conceptuels charpentés. Sans s'effrayer de la controverse, les auteurs se sont emparés de questions brûlantes qui ne placent pas toujours les agricultures familiales en position avantageuse. Il est un impératif intellectuel et politique : celui de discerner, avec prudence, ce que sont les forces et les faiblesses des agricultures familiales, dans leur diversité et dans la singularité des enjeux localisés et globaux. L'impératif intellectuel n'est pas ici qu'une question morale de déontologie ou une exigence philosophique de vérité, il s'agit aussi de garantir la crédibilité et la portée des études et de leurs conclusions, à moins de porter préjudice au modèle d'agriculture que l'on prétend justement revaloriser. L'impératif politique d'une analyse distanciée et critique n'est pas qu'une question de compréhension des situations pour concevoir des politiques publiques justes et efficaces favorables aux agricultures familiales, il est aussi de poser les termes d'un débat de société. Point d'illusion scientifique, la science n'est qu'un élément de la rhétorique de justification, puisque défendre les agricultures familiales revient à choisir des modèles de développement dont les enjeux ne sont pas qu'agricoles ou ruraux.

Les lectures simplificatrices ou ingénues de l'agriculture familiale ne manquent pas, qu'elles procèdent de généralisations abusives, d'analyses partielles ou d'un évitement des questions qui fâchent. Ici, point de faux-fuyants : à quel titre et pour quels desseins devrait-on rassembler dans une même catégorie « agriculture familiale » des formes aussi diverses que des groupements sociétaires

français spécialisés commercialisant sur des filières longues et des exploitations d'agriculteurs andins pluriactifs qui auto-consomment l'essentiel de leur production ? L'opposition duale de l'agriculture familiale aux autres formes d'agricultures (patronale, d'entreprise, de firme, industrielle, etc.) résiste-t-elle à l'épreuve du terrain ? Quel crédit doit-on donner à l'idéal-type d'une agriculture familiale exclusivement consacrée à l'activité de production agricole ? Que justifie l'attention portée au caractère familial de l'activité alors que l'on observe une multitude de formes familiales de par le monde, dans la diversité de leurs expressions lignagères et de maisonnées ? Le statut des femmes et des enfants est-il toujours enviable dans cette agriculture « familiale » ? Les agricultures familiales sont-elles vraiment performantes en matière de production de richesse et d'emploi ? Et peut-on sérieusement en comparer l'efficacité économique avec des agricultures à salariés, alors que leurs logiques économiques sont si divergentes ? Tandis que la précarité sociale, au travail et à l'emploi, se (re)concentre souvent dans les campagnes, au Nord comme au Sud, les agricultures familiales ne sont-elles pas en définitive une trappe à pauvreté ? Il est acquis que les agricultures familiales ne sont pas toutes vertueuses avec l'environnement. Mais sont-elles mieux armées que les autres agricultures pour s'engager dans une transition agroécologique ? Les capacités d'innovation et d'adaptation des agricultures familiales sont indéniables : de nombreuses recherches en attestent. Mais ne s'adaptent-elles pas *in fine* à un régime dominant qui impose et normalise le rapport des hommes et de leurs activités au marché (et ce faisant à la consommation et à l'alimentation), au territoire et à l'État, mais aussi au travail, aux objets de nature et à la connaissance ?

C'est à ces questions que nous avons souhaité apporter quelques éléments de réflexion à partir des travaux rassemblés dans le dossier « Agricultures familiales : trajectoires, modernités et controverses » des numéros 220 et 221 de la *Revue Tiers Monde*, qui tous nous invitent à une analyse nuancée des agricultures familiales en accordant une attention aux contraintes et aux risques qui leur sont associés.

A. TORDRE LE COU A LA REPRESENTATION IDEAL-TYPIQUE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

- QUAND L'AGRICULTURE FAMILIALE CACHE SA DIVERSITE INTERNE

Appuyés sur des études de cas approfondies menées au sein d'une pluralité de territoires ruraux à travers le monde, ces deux dossiers nous invitent à penser la diversité spatiale des agricultures familiales à toutes les échelles – entre pays, entre régions, entre villages – ainsi que la multiplicité des trajectoires spatio-temporelles qui affectent les agriculteurs familiaux et recomposent les relations inter et intra-familiales. Si les différences liées à des contextes économiques, sociaux et environnementaux totalement étrangers apparaissent évidentes, la diversité des agricultures familiales se lit et s'analyse également à l'aune des processus de différenciation socio-économique à l'œuvre au sein d'une même région ou d'un même terroir. Ainsi, il va de soi qu'un agriculteur français à la tête de plusieurs centaines

d'hectares installé en Gaec¹ avec son frère ou son fils n'a ni le même quotidien ni les mêmes contraintes qu'un agriculteur malgache contraint de s'employer comme salarié chez son voisin ou qu'une paysanne japonaise âgée produisant pour un réseau de commercialisation de proximité. Mais, ce à quoi nous invite la majorité des articles, c'est à mieux appréhender les inégalités des situations et des trajectoires des agriculteurs et agricultrices et de leurs familles à partir d'un ou de plusieurs terrains d'étude singuliers : des inégalités face aux capacités et aux opportunités d'investissement, d'accès aux marchés, de diversification des activités et/ou des débouchés, de pluriactivité ou encore de multi-localisation. En témoignent les typologies proposées à diverses reprises par les auteurs, qui toutes cherchent à montrer la pluralité des types d'agriculture familiale (Amichi *et al.*, 2015 ; Vaillant et Dufumier, 2015) et des trajectoires familiales (Mercandalli et Anseeuw, 2014 ; Paillat-Jarousseau, 2014), ainsi qu'à interroger les perspectives des familles et de leurs membres au sein de chacune des catégories repérées.

- **DEPASSER LA DICHOTOMIE AGRICULTURES FAMILIALES VS AUTRES FORMES D'AGRICULTURES**

Penser les agricultures familiales conduit logiquement à tenter de délimiter le champ de ces agricultures et à les distinguer de ce qu'elles ne sont pas, ce qui a pu aboutir à l'établissement de frontières artificielles mais commodes pour l'esprit. En témoigne l'opposition à la fois simplificatrice et inexacte renvoyant dos à dos agricultures familiales et agricultures entrepreneuriales (ou agricultures de firme). C'est cette vision duale qui a parfois orienté les politiques agricoles et les acteurs publics, dont les agendas et les modes d'intervention tendent à privilégier des modèles simples plutôt qu'à appréhender toute la complexité de la réalité sociale. Dans l'exemple maghrébin, la recomposition des agricultures familiales en cours est rendue invisible au sein des politiques publiques, en raison des représentations dualistes de l'agriculture qui dominent et empêchent la prise en compte de réalités changeantes (Dugué *et al.*, 2014). Loin de l'image d'une limite entre modèles agricoles parfaitement identifiés, c'est celle d'un continuum de configurations possibles entre formes d'agriculture qui doit être mise en avant (Anzalone et Purseigle, 2014 ; Cochet, 2015 ; Paillat-Jarousseau, 2014). Des processus d'hybridation et d'interpénétration entre différentes formes d'agriculture sont à l'œuvre (Amichi *et al.*, 2015 ; Dugué *et al.*, 2014), tant en termes de pratiques de production que de modes de commercialisation ou d'objectifs de gestion. C'est notamment le cas des agricultures patronales, dont la traduction anglaise (*family business farming*) montre bien cette intrication entre dimension familiale et pratiques entrepreneuriales. Ces agricultures patronales se caractérisent par un recours structurel au travail salarié permanent ou saisonnier (Bélières *et al.*, 2013 ; Cochet, 2015) – en plus de la mobilisation de la force de travail familiale –, par la dissociation partielle entre exploitation agricole et famille tout en conservant une maîtrise familiale des capitaux, et par une connexion accrue avec l'agro-industrie (Sourrisseau in Bosc *et al.*, 2015). En témoigne, en Algérie, le cas des grands locataires ainsi que de certaines catégories d'attributaires des terres publiques, caractérisés par un recours important aux salariés, ainsi que par la recherche d'une valorisation accrue du capital plutôt que du travail (Amichi *et al.*, 2015 ; Cochet, 2015). Les auteurs mettent par ailleurs en avant des fertilisations croisées entre les

¹ Groupement agricole d'exploitation en commun.

différents modèles agricoles et des innovations en matière d'équipements agricoles ou de techniques d'irrigation (Amichi *et al.*, 2015).

- AGRICULTURES FAMILIALES, CERTES, MAIS DE QUELLE(S) FAMILLE(S) PARLE-T-ON² ?

Essentiel à la définition de la catégorie « agriculture familiale », l'adjectif qualificatif « familial » recouvre une diversité de situations et suscite de nombreuses questions pour le chercheur comme pour le praticien des projets de développement ou des politiques publiques agricoles. Comment définir la famille ? Où commence-t-elle et où s'arrête-t-elle ?

Force est de constater que le modèle de la famille nucléaire en agriculture et celui de l'exploitation à deux unités de travail humain, fondés sur un couple uni durablement et caractérisés par la forte imbrication entre unité domestique et unité de production, sont remis en question de façon croissante (Gasselien *et al.*, 2014 ; Guétat-Bernard, 2015). L'accroissement du nombre de divorces, y compris dans des sociétés rurales qualifiées de « traditionnelles » des pays en développement, l'occupation d'emplois non-agricoles par les conjointes d'agriculteurs ou encore leur installation avec des associés contribuent à cette « déconstruction du modèle de la famille conjugale et [à] sa lecture comme historiquement datée » en agriculture (Guétat-Bernard, 2015). Par ailleurs, le modèle patriarcal, qui a souvent dominé les exploitations agricoles familiales au Nord comme au Sud, tend à se transformer, voire à se déliter : « L'exploitation familiale patriarcale se modifie en une forme plus complexe associant de façon informelle différents membres de la famille. » (Dugué *et al.*, 2014). Enfin, les familles se situent au cœur de réseaux de solidarité et d'entraide – à la fois financières, alimentaires ou en termes de travail – à différentes échelles et se caractérisent par un éclatement géographique accru, ce dont témoigne la notion de multi-localisation des agricultures familiales (Cortes *et al.*, 2014). À quelle famille paysanne fait-on alors référence lorsque, comme dans l'Ouest Cameroun ou dans le Sud de l'Équateur, une partie des hommes a immigré à l'étranger ou lorsque les filles de la famille vont s'employer comme salariées chez des voisins ou au sein de la famille élargie pour cultiver leurs champs familiaux (Guétat-Bernard, 2015 ; Vaillant et Dufumier, 2015) ? Ce sont ainsi à la fois la nature et l'intensité des interactions au sein de la famille qui sont affectées, contribuant à de nouvelles formes d'arrangements intra et inter-familiaux. En témoigne cette définition de la migration comme « transaction intemporelle complexe entre le migrant et sa famille » (Mercandalli et Anseeuw, 2014). Le cercle familial s'élargit ainsi « aux fils ou aux frères installés à l'étranger ou bien aux parents disposant d'une pension (anciens fonctionnaires, anciens combattants ou *moudjahidines* en Algérie) » (Dugué *et al.*, 2014).

Les interrogations sur la définition de la famille en agriculture conduisent également à la question des modalités de transmission de la terre et des exploitations, évoquées par deux des textes proposés à la lecture (Guétat-Bernard, 2015 ; Paillat-Jarousseau, 2014). Comme l'exprime Hélène

² Cette question est reprise de l'article d'Hélène Guétat-Bernard dans ce dossier n° 221 (Guétat-Bernard, 2015).

Guétat-Bernard (2015), « le maintien de l'entreprise familiale est un objectif partagé [...], sachant que cette "cause commune" peut bien sûr aussi justifier, et c'est là toute l'ambiguïté, des rapports d'autorité et de domination ». L'impératif de la transmission familiale et de maintien du bien dans le giron de la famille reste donc prégnant, et particulièrement pressant pour certains membres de la famille. Néanmoins, en raison des contraintes propres au métier d'agriculteur, aux opportunités de travail hors de l'agriculture et à l'investissement familial croissant dans l'éducation des enfants (Giraud et Rémy, 2014), des modalités nouvelles d'installation émergent, rompant avec le modèle traditionnel de reprise de l'exploitation par l'un des fils. Par exemple, dans le cas français, un nombre croissant de reprises se fait sous une forme sociétaire, impliquant une part non négligeable de femmes (25 % des chefs d'exploitation ; Guétat-Bernard, 2015) ; par ailleurs, l'installation de jeunes gens issus de familles non agricoles est encouragée. C'est également le cas au Japon, où les autorités locales de certaines provinces, marquées par un exode rural élevé, cherchent à relancer la petite agriculture en proposant une aide financière aux candidats à l'installation selon le principe *han-nô han-X* (« moitié agriculture, moitié autre activité ») (Amemiya, 2015).

B. AGRICULTURES FAMILIALES : LES BONNES ELEVES DU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Les agricultures familiales sont-elles capables de relever les défis de l'agriculture durable comme l'envisagent les publications récentes de plusieurs agences de développement (Bosc *et al.*, 2013 ; McIntyre, 2009 ; The World Bank, 2007) ? En d'autres termes, les agriculteurs familiaux sont-ils en mesure de générer des revenus décents – à la fois pour les membres de leurs familles et leurs salariés –, de fournir des emplois en milieu rural, d'approvisionner régulièrement des marchés en produits de qualité et dans le respect de l'environnement ? C'est évidemment beaucoup demander à des agricultures en proie à une forte concurrence sur les marchés mondiaux, à la volatilité des prix agricoles, à un accès souvent contraint aux ressources foncières et hydriques, voire à une marginalisation spatiale (espaces ruraux mal desservis et éloignés des marchés) et politique. Si la diversité interne des agricultures familiales rend toute forme de généralisation périlleuse, l'ensemble des contributions permet toutefois d'identifier un certain nombre de points communs, caractérisant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux auxquels les agricultures familiales répondent ou sont confrontées.

- AGRICULTURES FAMILIALES ET CREATION DE RICHESSES

La performance des différents types d'agriculture semble d'abord relative à la dotation en ressources, notamment foncières et hydriques, mais aussi en équipements. Ce n'est donc pas un hasard si les exploitations les plus grandes, telles certaines haciendas laitières équatoriennes de la vallée du Haut-Cañar qui disposent d'un accès à l'eau facilité et d'équipements performants (salle de traite, irrigation fixe, tracteur), arrivent en tête de la production par surface ou par animal, tout comme de la richesse créée par travailleur et par jour (Vaillant et Dufumier, 2015). C'est également le cas des grands locataires algériens qui disposent de vastes superficies et de forages au sein des terres publiques, même si leur situation demeure fragilisée par le manque de sécurisation foncière (Amichi *et al.*, 2015). De même, dans le contexte malgache, ce sont avant tout les dotations différentes entre les exploitations

agricoles familiales qui conditionnent et façonnent les trajectoires d'évolution différenciées des exploitations (Andrianantoandro et Bélières, 2015).

Si l'on pousse plus loin l'analyse économique, un même constat peut être fait : la petite agriculture familiale crée, certes, moins de richesse par actif et par an que les grandes exploitations à salariés richement dotées en irrigation et en équipements, mais elle se révèle plus performante à l'unité de surface, tout en employant plus de travailleurs (Cochet, 2015 ; Vaillant et Dufumier, 2015 ; Amichi, 2015). Dans le cas du Haut-Cañar, en Équateur, les jardiniers-aviculteurs du bas-pays, « à la tête d'exploitations familiales marchandes, « écologiquement intensives » et de taille moyenne (environ 5 ha), [...] dégagent un revenu annuel par unité de surface deux fois supérieur à celui obtenu par les *hacendados* [exploitants des haciendas évoquées précédemment], tout en utilisant près de cinq fois plus de travailleurs » (Vaillant et Dufumier, 2015). En Algérie, ce sont les attributaires des terres publiques combinant faire-valoir direct et indirect, ainsi que les petits locataires de ces terres, qui créent le plus de valeur ajoutée à l'hectare et par travailleur, par comparaison aux grands locataires, ceci « en dépit de superficies travaillées par actif familial deux fois supérieures, et de dotations en capital et équipement largement supérieures également chez ces derniers » (Amichi *et al.*, 2015). Cependant, l'analyse comparée des revenus agricoles nets de ces exploitations montre bien combien les grands locataires dominent en termes de revenus par actif familial (Amichi *et al.*, 2015).

Mais la question de la « performance économique » ne se résume pas à la mesure de la production de richesse à l'échelle de la collectivité ou à celle du producteur, en valeur absolue ou rapportée aux facteurs de production. Elle est aussi celle de la redistribution de la richesse créée aux agents économiques : ouvriers salariés, propriétaires fonciers, État, apporteurs de capitaux et, *in fine*, l'agriculteur et sa famille. Hubert Cochet (2015) nous rappelle : « En agriculture familiale, la plus grosse part de la valeur ajoutée produite est souvent affectée à la rémunération de la force de travail de la famille, sous forme de revenu, à l'exception des situations où les conditions d'accès à la terre imposent une lourde rente foncière (métayage) ou à celles dont l'accès au capital, *via* toutes sortes d'arrangements contractuels (métayage inverse, notamment), amputent sévèrement la part de valeur ajoutée revenant à l'agriculteur. » C'est en privilégiant la rémunération du travail sur celle du capital que les agricultures familiales fondent, par essence, leur « performance économique » dans un modèle de développement qui met les hommes au cœur de l'activité et du processus productif.

- AGRICULTURES FAMILIALES ET EMPLOI

Les exploitations familiales sont en mesure de faire travailler beaucoup plus d'actifs sur une superficie réduite, assurant ainsi un rôle majeur dans la fixation de la population en milieu rural. Dans des contextes nationaux marqués par de fort taux de chômage et par des perspectives d'emplois externes très limitées ou peu rémunératrices, les exploitants familiaux « n'ont pas intérêt à remplacer leur force de travail par des machines ni à envoyer leur excès de main-d'œuvre familiale en ville, constituant ainsi un véritable régulateur de l'exode rural selon l'intérêt général » (Amichi *et al.*, 2015). Il est donc primordial d'évaluer les coûts d'opportunité du travail extérieur (Cochet, 2015) – aux échelles locale, nationale et internationale – pour comprendre les stratégies des familles et l'opportunité ou non de recourir à la pluriactivité et à la migration. Le niveau de rémunération horaire des actifs familiaux

étant souvent très réduit tout en permettant d'assurer la valorisation de l'ensemble de la main-d'œuvre familiale (Vaillant et Dufumier, 2015 ; Amichi *et al.*, 2015), c'est à chaque famille d'opérer le choix de « consacrer une heure ou une journée de travail à telle ou telle activité complémentaire ou concurrente, au sein ou en dehors de l'exploitation » (Cochet, 2015).

Le rôle de la main-d'œuvre familiale suscite par ailleurs un certain nombre d'interrogations sur le recours accru au travail des femmes, à l'origine, certes, d'une transformation positive des statuts mais aussi de charges de travail conséquentes. À Madagascar, la migration temporaire des hommes est rendue parfois nécessaire en période de soudure alors que commencent les travaux agricoles de la nouvelle campagne, « le couple n'a [alors] d'autre choix que de se répartir les activités, laissant à la femme la responsabilité et la réalisation des activités économiques au village » (Andrianantoandro et Bélières, 2015). La valorisation de la main-d'œuvre familiale, en augmentant les charges de travail de certains membres de la famille, peut ainsi aller à l'encontre du bien-être individuel et, plus largement, familial. La mise à contribution des enfants au sein des exploitations constitue par ailleurs un frein majeur à leur scolarisation régulière. C'est notamment le cas des jeunes filles dans de nombreux pays du Sud (Delaunay, 2013 ; Landy, 1994 ; Zibani, 1994). N'ayant jamais été scolarisées ou ayant dû quitter l'école très jeunes, nombre d'entre elles contribuent aux travaux de cueillette, de désherbage, de première transformation des productions, de commercialisation, etc.

- AGRICULTURES FAMILIALES ET RISQUE DE TRAPPE A PAUVRETE

Face aux difficultés rencontrées par un certain nombre de petites exploitations familiales pour dégager un revenu suffisant, c'est la satisfaction des besoins vitaux des membres de la famille qui est menacée, à l'origine de la reproduction de situations de pauvreté extrême. Les stratégies de survie et de minimisation des risques déployées par ces familles (Andrianantoandro et Bélières, 2015) se révèlent souvent insuffisantes pour sortir de cette trappe à pauvreté. Certaines familles réussissent néanmoins à diversifier les sources de revenus et à initier un véritable processus d'accumulation leur permettant de sortir de la pauvreté (Mercandalli et Anseeuw, 2014). Ces stratégies ont des impacts décisifs sur les trajectoires individuelles : vente de sa force de travail, mobilités dans des conditions difficiles et parfois au péril de sa vie, éloignement saisonnier ou permanent et mode de vie fondé sur la circulation. En attestent les trajectoires des petits producteurs du Haut-Cañar, en Équateur, qui « combinèrent la conduite de [leur] exploitation agricole, trop petite pour satisfaire leurs besoins essentiels, à la location de leur force de travail, toujours davantage et toujours plus loin : d'abord en ville et dans les vastes plantations agro-commerciales (banane, canne à sucre, cacao) du littoral pacifique équatorien, puis à l'étranger » (Vaillant et Dufumier, 2015). Ces stratégies de mobilités ont par ailleurs des impacts sur les économies rurales dans leur ensemble, en les rendant dépendantes de l'extérieur et en créant des systèmes économiques locaux particulièrement instables (Mercandalli et Anseeuw, 2014).

Face aux difficultés extrêmes des familles les plus fragiles, la dernière stratégie peut être celle de l'*exit*, à savoir l'abandon de l'exploitation agricole (Dugué *et al.*, 2014). C'est notamment le cas d'une partie des petits producteurs familiaux des hauts plateaux malgaches, pour lesquels il existe « peu de perspectives ou d'opportunités pour améliorer la productivité agricole et même la productivité globale de l'exploitation » et dont « l'avenir devra s'écrire différemment et le plus souvent ailleurs »

(Andrianantoandro et Bélières, 2015). Se pose alors la question suivante : abandonner l'agriculture pour faire quoi ? Et dans quelles conditions de vie et de travail ? Le risque de prolétarianisation d'une partie de la paysannerie, thème largement débattu dans la littérature des *agrarian studies*, est mis en avant dans certaines contributions (Dugué *et al.*, 2014). D'autres évoquent en filigrane la nécessité de s'interroger sur le bien-être relatif des populations poursuivant une activité de production, d'une part, et de celles qui ont renoncé à toute activité agricole, d'autre part. Plus largement, c'est la question du bien-être relatif des populations vivant en milieu rural ou en milieu urbain³ qui est sous-tendue, comme l'expriment Michel Vaillant et Marc Dufumier : « L'agriculture contribue pour moins de la moitié à la formation du revenu total [des petits agriculteurs familiaux], mais n'est-ce pas déjà une exigence des plus élémentaires – et une voie de développement à frayer – dans un pays qui, depuis des décennies, peine à juguler les mouvements migratoires vers les bidonvilles de ses métropoles comme vers l'étranger ? » (Vaillant et Dufumier, 2015). De façon provocante et afin de pousser un peu plus loin la controverse, il s'agit finalement de poser les questions suivantes : de quelle trappe à pauvreté les sociétés veulent-elles et où l'envisagent-elles ?

- AGRICULTURES FAMILIALES ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Alors que la majorité des formes d'agriculture industrielles sont particulièrement consommatrices de ressources foncières, hydriques et forestières, d'intrants chimiques ou de semences hybrides sélectionnées, et qu'elles sont parfois à l'origine d'empreintes carbone d'autant plus élevées qu'elles sont fortement intégrées aux marchés mondialisés, certaines formes d'agriculture familiales peuvent, à juste titre, représenter un contrepoint par l'importance que les producteurs accordent à la rotation culturale, à la production de leurs semences, au maintien de la diversité biologique par le complantage ou encore à la protection des biens communaux (pâturages, forêts, etc.). Or, en rester là reviendrait à oublier et à nier à la fois la diversité interne de ces formes d'agriculture et leur porosité, qui viennent d'être explicitées plus haut, alors même que différentes contributions nous invitent à approfondir la question du lien entre agriculture familiale et environnement. Ces textes attirent notamment notre attention sur les conséquences de la diffusion de modèles agricoles intensifs sur les agricultures familiales (cf. paragraphe ci-dessous), mais aussi sur les impacts environnementaux liés à un accès inégal des agriculteurs aux ressources productives. Ainsi, sur les terres publiques algériennes, les exploitations familiales des petits locataires se caractérisent par une surexploitation des ressources foncières et hydriques en raison d'un accès non sécurisé et inégal à la terre. « Non seulement [les petits locataires] cultivent les terres en faire-valoir indirect de manière informelle, mais ils louent en plus les terres pour des périodes courtes de un à trois ans généralement. Ils s'efforcent par conséquent de tirer le maximum de gain possible des terres afin de rentabiliser au plus vite leurs investissements », en renonçant à tout système de rotation et de jachère et à l'apport de fumure organique (Amichi *et al.*,

³ La dichotomie rural-urbain utilisée ici ne permet pas de rendre compte de la complexité des relations et des mobilités qui associent ces deux espaces (Chaléard et Dubresson, 1989), ni de la croissance des espaces périurbains et rurbains, processus que nous ne pouvons développer dans le cadre limité de cet article.

2015). C'est donc une exploitation de type minière des ressources qui est à l'œuvre, « rend[a]nt ce système vulnérable, à la fois sur le plan environnemental mais aussi sur le plan économique » (Amichi *et al.*, 2015) et marginalisant encore davantage ces producteurs. En Équateur, la diffusion de l'élevage laitier parmi les producteurs familiaux du Haut-Cañar s'accompagne de « l'adoption de techniques basées sur l'usage intensif d'intrants de synthèse », du « court-circuita[ge] des processus biologiques » et de « la simplification des écosystèmes », d'où le « risque d'altérer leurs potentialités écologiques et de compromettre la fertilité des sols à long terme et la qualité des eaux » (Vaillant et Dufumier, 2015).

C. ADAPTABILITE ET STRATEGIE D'ADAPTATION, OU COMMENT DISSIMULER LES DIFFICULTES ET LES CONTRAINTES DES AGRICULTURES FAMILIALES

Si plusieurs textes du dossier montrent la capacité d'adaptation et la résilience des agricultures familiales face aux chocs (crise de certaines cultures d'exportation, volatilité des prix, aléas climatiques, invasions biologiques), à la concurrence accrue ou aux transformations des modèles de production, ils nous invitent aussi à interroger la nature de ce processus d'adaptation et ses impacts socio-économiques et environnementaux. L'expression « adaptation des agricultures familiales » appelle en effet un ensemble de questions : adaptation à quels modèles de production et d'organisation ? Adaptation de quels agriculteurs familiaux et aux dépens de quels autres acteurs ? Les stratégies de sortie de l'agriculture : une adaptation « à la limite » ?

- PROCESSUS D'ADAPTATION AU MODELE DOMINANT, COUTS ET EFFETS INDUITS

Parmi les mutations contemporaines des agricultures familiales, la diffusion de modèles d'intensification et de professionnalisation, promus par les grandes institutions de développement (Sourisseau, in Bosc *et al.*, 2014) et relayés par une majorité d'États (Ntezilyayo, 2014 [1986]⁴), est mentionnée à plusieurs reprises par les contributeurs. Ainsi, au Maghreb, les agricultures familiales évoluent vers un modèle d'intensification fondé sur une surexploitation structurelle des ressources naturelles (eau, sol), qui est discutable à la fois « d'un point de vue environnemental, économique mais aussi social, au vu des conditions de travail des ouvriers et ouvrières agricoles – des journaliers pour la plupart » (Dugué *et al.*, 2014). Selon les auteurs, le bien-fondé de ce modèle n'est jamais interrogé du fait même qu'il « dérive de celui mis en œuvre dans les entreprises, préconisé par les techniciens et soutenu par les politiques publiques (par exemple, la monoculture fruitière intensive du palmier dattier dans les Ziban [région d'Algérie située autour de la ville de Biskra] et du pêcher ou de la vigne pour le raisin de table dans le Saïs [au Maroc]) » (Dugué *et al.*, 2014).

⁴ Dans cet article daté de 1986 et repris comme texte d'anthologie dans la *Revue Tiers Monde* n° 220, le ministre rwandais de l'Agriculture explique la nécessaire prise en compte de l'« intensification à outrance » que les paysans seront obligés de pratiquer pour survivre (Ntezilyayo A., 2014 [1986]).

Autre adaptation : celle de l'intégration croissante au marché, là aussi fortement promue par les agences de développement qui ont, pour la grande majorité d'entre elles, lancé une série de programmes en faveur de l'inclusion des petits producteurs aux filières de valorisation. À cette fin, les agriculteurs familiaux ont été contraints d'adapter une partie de leurs pratiques aux exigences du marché. Ainsi, les familles de la vallée équatorienne du Haut-Cañar ont progressivement simplifié le système historique de polyculture-élevage diversifié, ceci « en réorganisant les successions culturales par un processus de sélection des espèces (abandon de celles trop exigeantes en travail, à croissance lente ou sans débouché commercial au profit d'espèces valorisant davantage les espaces libérés) » (Vaillant et Dufumier, 2015). Ce sont ces deux mêmes processus d'intensification et d'intégration à des marchés éloignés et rémunérateurs qui se conjuguent pour rendre compte des mutations de la production d'açaí en Amazonie (Cialdella et Navegantes, 2014). Les auteurs mettent en exergue la diffusion d'un modèle de plantation de l'açaí inspiré des « canons de l'agriculture conventionnelle productiviste porté par l'appareil de développement rural et agricole brésilien ». Ce modèle est notamment adopté par les agriculteurs familiaux issus de la colonisation agraire qui font le choix de « pratiques de cultures simplifiées et fondées sur l'utilisation d'intrants, questionnant ainsi la durabilité écologique de l'activité ». C'est plus largement l'ensemble des systèmes de production traditionnels familiaux qui voient ainsi progressivement le « passage de l'extractivisme à des pratiques intensives » (Cialdella et Navegantes, 2014).

Ces processus d'adaptation demeurent néanmoins souvent partiels en raison des difficultés majeures auxquelles sont confrontées un grand nombre d'agriculteurs familiaux (manque de moyens, capacités d'investissement insuffisantes et manque de débouchés commerciaux), pouvant conduire à un processus d'exode agricole déjà évoqué précédemment.

- RESISTER OU S'ADAPTER AUTREMENT

Toutefois, ces formes « incomplètes » d'adaptation des agricultures familiales sont aussi parfois révélatrices de formes de résistances développées au sein des sociétés rurales locales. Cette résistance recouvre une diversité de formes, dont témoignent des processus de « repaysanisation » décrits par Jan Douwe van der Ploeg (2009), des mobilisations sociales ou encore des formes de résistance culturelle, où le partage et la défense d'une culture locale ou nationale contribuent à conforter, voire à sauver (mais pour combien de temps ?), les agriculteurs familiaux les plus fragiles et marginaux.

S'ADAPTER POUR MIEUX RESISTER ? QUAND LES MOBILISATIONS PAYSANNES « S'ADAPTENT » AU CONCEPT D'AGRICULTURE FAMILIALE ET AU CONSENSUS QUI L'ENTOURE

Dans le cas colombien, la médiatisation du concept d'agriculture familiale à l'échelle internationale et la proximité sémantique entre agriculture paysanne, historiquement inscrite dans les luttes sociales latino-américaines, et agriculture familiale ont conduit les organisations paysannes à se réapproprier cette dernière expression pour poursuivre leur mobilisation et bénéficier du pouvoir d'attraction croissant de l'agriculture familiale (Allain, 2014). Sous couvert d'un consensus autour de cette notion et d'une adaptation au langage des institutions internationales, les leaders des mouvements paysans locaux poursuivent leurs objectifs en termes d'accès à la terre et de résolution des conflits fonciers, tout en inscrivant leurs revendications dans un cadre plus large incluant la critique du

néolibéralisme et la défense des paysans et de leurs familles face aux entreprises agro-industrielles (Allain, 2014). Cet exemple colombien vient donc attester de la transformation des luttes paysannes en Amérique latine, abandonnant au cours des années 1980-1990 la logique de confrontation – ou encore de résistance « par les armes » – au profit d’une logique de négociation et de composition (Rodriguez Rojas, 2014 [1991] ; Sabourin *et al.*, 2014). Cette adaptation des organisations paysannes à un nouveau contexte et à de nouveaux enjeux les amènent à proposer et à défendre « leur propre modèle de développement valorisant l’agriculture paysanne, en tant que productrice d’aliments, et sa capacité à jouer un rôle [...] dans le développement économique et social » (Rodriguez Rojas, 2014 [1991]).

DES RESISTANCES FONDEES SUR DES FACTEURS SOCIOCULTURELS FORTEMENT ANCRÉS DANS CERTAINES SOCIÉTÉS LOCALES ET/OU NATIONALES

Ce sont parfois des raisons socioculturelles qui contribuent à la survie de la petite agriculture familiale et au maintien de pratiques agricoles traditionnelles consolidant les attaches intra et inter-familiales. Ainsi, selon Hiroko Amemiya (2015), la permanence de la petite agriculture familiale au Japon s’explique par l’importance culturelle de la production rizicole ainsi que par les rites et les pratiques qui lui sont associés. La petite agriculture familiale continue à incarner la relation privilégiée du peuple japonais à la nature, notamment à l’eau et aux paysages que la riziculture a façonnés, et aux divinités, ce dont témoignent en particulier les rites religieux et théâtraux dédiés dans les villages au *kami* de la riziculture. À Madagascar, c’est le poids de la communauté qui demeure un facteur important dans l’organisation du travail agricole et qui, en dépit de mutations contemporaines, contribue encore à maintenir des relations de solidarité entre familles. Le terme *fihavanana* désigne ainsi cette manière spécifique de penser et d’agir en société fondée sur l’entraide et régissant les relations dans les communautés rurales malgaches. Malgré le développement du salariat agricole, « dans un contexte d’incertitude et de pauvreté, les paysans ne peuvent se défaire des conventions du *fihavanana* » (Andrianantoandro et Bélières, 2015).

Néanmoins, ces résistances culturelles se heurtent à de fortes pressions d’acteurs et/ou de processus extérieurs, pouvant les conduire à l’échec. En témoigne le processus de valorisation de certains produits patrimoniaux des agricultures méditerranéennes, qui est un bel exemple de résistance des producteurs locaux face à la standardisation des produits et au risque de dévalorisation de leurs productions dites de terroir. Or, au Maroc comme en Corse, ce processus se retrouve en grande partie confisqué au profit d’acteurs extérieurs et aux dépens des agriculteurs familiaux les plus vulnérables (Senil *et al.*, 2014). Dans le cas de la petite agriculture familiale japonaise, c’est la promotion récente par le Premier ministre Shinzô Abe d’une « agriculture offensive », fondée sur une ouverture accrue aux marchés mondiaux et sur l’industrialisation de l’agriculture, qui risque de faire disparaître une partie de ces micro-exploitations familiales indissociables de la culture japonaise (Amemiya, 2015).

CONCLUSION : AU-DELA DES CONTROVERSES, LE TEMPS DES CHOIX ECLAIRÉS

2014, année faste en débats, témoignages, études inédites ou de synthèse, initiatives sociales et politiques, n’aura pas pour autant soldé les controverses sur les agricultures familiales. Les seize articles

de ce dossier « Agricultures familiales : trajectoires, modernités et controverses » (n° 220 et 221) confirment que les connaissances scientifiques restent incomplètes ou mal assurées dans plusieurs champs de problématiques économiques, sociales, environnementales, techniques et politiques. Dès lors, l'incertitude gagne, les débats d'idées sont aussi, et peut-être avant tout, des conflits d'acteurs et la confrontation des preuves est au centre des régimes de justifications par lesquels chacun tente de légitimer sa position ou de disqualifier celle des parties adverses. Michel Callon et Bruno Latour (1991) nous enjoignent de placer ces controverses socio-techniques au centre de l'analyse pour mieux les instruire et construire nos « démocraties techniques » (Callon *et al.* 2001).

La revalorisation des agricultures familiales, nécessaire après des décennies d'insidieuse stigmatisation, ne doit pas nous départir d'une exigence de rigueur d'analyse et de mise en débat. Après 2014, construisons les dispositifs et les processus pour instruire les controverses dans une large participation des parties prenantes, à commencer par les agriculteurs.

- ASSUMER LA COMPARAISON ENTRE AGRICULTURES FAMILIALES ET AUTRES FORMES D'AGRICULTURE

Au premier rang des controverses se trouve la comparaison, parfois implicite, des mérites et des faiblesses des agricultures familiales avec ceux des autres formes d'agriculture, notamment dans leur capacité à répondre à des enjeux renouvelés. La question pourrait sembler vaine puisqu'il ne s'agit souvent pas de choisir entre des modèles, mais de prendre acte d'une réalité qui s'impose à nous. En effet, les agricultures familiales sont fort nombreuses et l'histoire ancienne et contemporaine nous conduit à parier sur leur pérennité et à devoir les accompagner. Pourtant, il est encore et toujours nécessaire de justifier en quoi les agricultures familiales, dans leur diversité, sont un futur plus désirable que d'autres formes d'agriculture. Il est alors judicieux de comparer leurs contributions respectives à des enjeux collectifs (sécurité alimentaire, création de richesse, emploi, services environnementaux, fonctions patrimoniales, etc.). L'ensemble des textes de ce dossier montre que l'analyse des agricultures familiales – et leur comparaison avec d'autres formes d'agriculture – ne peut pas renvoyer qu'aux seuls enjeux auxquels la société globale est confrontée. Elle doit aussi se conduire à l'aune des enjeux auxquels chacune des micro-sociétés locales, régionales et nationales font face de façon singulière. Certains outils analytiques existent, d'autres restent à construire. Comme nous le rappelle Hubert Cochet (2015), la comparaison ne devrait pas se limiter, comme c'est souvent le cas, aux dimensions sociales et environnementales dans lesquelles les agricultures familiales tirent bien leur épingle du jeu, toutes multifonctionnelles qu'elles sont. Il est aussi nécessaire de poser une évaluation comparative sur des critères économiques, en particulier grâce aux indicateurs fondamentaux que sont la valeur ajoutée, la productivité des facteurs et les modalités de répartition de la valeur ajoutée, notamment entre capital et travail.

Comparer les formes d'agricultures, c'est aussi prendre acte qu'il n'y a pas disparition ni homogénéisation, mais coexistence et confrontation de différentes formes d'organisations techniques, sociales et économiques. Dès lors, les comparer permet d'éclairer les rapports de force, les hybridations et les complémentarités. C'est peut-être aussi une façon de dépasser des lectures très duales des modèles de développement agricoles et alimentaires. En effet, l'agriculture familiale peut-elle être

conçue comme un « modèle de développement » (à des fins analytiques ou en tant que futur désirable), alors que nous prenons acte de la très grande diversité de ses formes, de ses performances pour l'agriculteur et pour la collectivité, mais aussi de la forte hétérogénéité des enjeux locaux qui s'adressent à elle ?

Comparer les formes d'agricultures permet d'en caractériser la diversité, d'en mesurer les contributions relatives à nos enjeux globaux et locaux, et de comprendre les conditions de leur coexistence dans les filières et dans les territoires. C'est donc un impératif de politiques publiques, celui de pouvoir faire des choix argumentés et d'orienter le développement de nos sociétés.

- LA NECESSAIRE PRISE DE RESPONSABILITE DES POUVOIRS PUBLICS

La majorité des contributions réunies dans ces deux dossiers met en avant les défaillances des soutiens publics aux agricultures familiales et appelle à la définition de politiques agricoles d'envergure, capables de répondre aux besoins des pays et de leurs populations en termes de développement économique, d'emploi, d'alimentation ou de protection des ressources et des patrimoines locaux. Dès 1986, le ministre rwandais de l'Agriculture insistait sur l'importance des soutiens publics aux petits agriculteurs familiaux en matière de crédit agricole, de regroupement des producteurs ou d'organisation des circuits de commercialisation, dans un objectif de maintien de la sécurité alimentaire et de protection des ressources foncières et forestières (Ntezilyayo, 2014 [1986]). Le rôle décisif des politiques publiques dans le soutien et le développement ou, à l'inverse, dans l'abandon de certaines formes d'agricultures familiales a été démontré à plusieurs reprises par le passé. En témoignent les trajectoires comparées des producteurs de blé et de lait et de leurs productions dans la haute vallée équatorienne du Cañar (Vaillant et Dufumier, 2015). L'État a fait le choix, dans les années 1960-1970, de l'importation massive de céréales aux dépens de la culture du blé par les paysans andins. À l'inverse, de nombreux dispositifs publics d'aide à la filière laitière, combinés à des mesures de protection douanière et d'administration des prix, ont permis le développement de l'élevage laitier par les familles paysannes andines. C'est donc la question hautement controversée du protectionnisme qui est soulevée ici dans le cas équatorien : comment donner une chance aux agricultures familiales du Sud sans les protéger de la concurrence internationale, alors que les plus grands pays industrialisés ont fait ce choix au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale et continuent à subventionner largement leurs producteurs ? Les pays qui le souhaitent ont-ils les moyens politiques et financiers de revenir en arrière après des années d'ouverture continue des marchés et de négociations en ce sens ?

Il est par ailleurs nécessaire de dépasser cette vision duale – déjà largement évoquée –, qui a dominé l'histoire des politiques agricoles des trois dernières décennies au Nord comme au Sud, associant un pilier productif, abondamment financé par les États et soutenant un modèle d'agriculture dit productiviste et entrepreneurial, d'une part, et un pilier social – et, le cas échéant, socio-environnemental – accompagnant ou assistant des agricultures en difficulté avec des moyens bien inférieurs, d'autre part. C'est en particulier le cas des politiques agricoles menées dans différents pays d'Amérique latine au cours des années 1980-1990. Orientées vers la modernisation, ces politiques ont promu une « conception productiviste du développement inspirée par les pays industrialisés » et ont multiplié, dans le même temps, des projets de nature assistanciale, ceci aux dépens de la recherche

de solutions de long terme à la question agraire (Sabourin *et al.*, 2014 ; Rodriguez Rojas, 2014 [1991]). Outre la partialité de ces politiques, à l'image du poids budgétaire très inégal des deux piliers, ce dualisme des politiques publiques traduit l'incapacité des pouvoirs publics à prendre en compte le renouveau des dynamiques et le potentiel de production et d'accumulation au sein des agricultures familiales (Mercandalli et Anseeuw, 2014). Ce sont donc ces « politiques publiques en marge des agricultures réelles » (Dugué *et al.*, 2014) que les États doivent dépasser, en assurant un accès plus équitable aux ressources productives, en mettant en place les conditions d'une rémunération décente du travail agricole, en offrant les conditions d'une transition agroécologique et, enfin, en facilitant l'application des principes de la souveraineté alimentaire au-delà de leur seule incantation. Cependant, c'est en s'appuyant sur des relais au sein des sociétés civiles que les pouvoirs publics pourront relever ces défis : relais auprès des groupes de producteurs mais aussi auprès des consommateurs qui, par leurs choix alimentaires quotidiens, contribuent à orienter et à façonner le devenir des agricultures familiales.

BIBLIOGRAPHIE

- Anzalone G., Purseigle F., 2014, « La délégation d'activité au service de la dimension familiale des exploitations agricoles françaises ? » in Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S. (dir.) *et al.*, *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, EDP Sciences.
- Acloque Desmulier D., Gasselín P., Rouillé d'Orfeuil H., 2014, « Agricultures familiales : la roue tourne ? », *Revue Tiers Monde*, Paris, Armand Colin, n° 220, pp. 11-24.
- Allain M., 2014, « L'agriculture familiale et ses réappropriations locales par le mouvement paysan colombien », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 45-62.
- Amemiya H., 2015, « La longue marche de l'agriculture familiale au Japon », *Revue Tiers Monde*, n° 221.
- Amichi H., Bouarfa S., Kuper M., 2015, « Arrangements informels et types d'agricultures sur les terres publiques en Algérie : quels arbitrages ? », *Revue Tiers Monde*, n° 221.
- Andrianantoandro V. T., Bélières J.-F., 2015, « L'agriculture familiale malgache entre survie et développement : organisation des activités, diversification et différenciation des ménages agricoles de la région des Hautes Terres », *Revue Tiers Monde*, n° 221.
- Bélières J.-F., Bonnal P., Bosc P.-M. *et al.*, 2014. *Les agricultures familiales du monde. Définitions, contributions et politiques publiques*. Montpellier: CIRAD-AFD.
- Bosc P.-M., Berdegué J., Goïta M., Van ver Ploeg J. D. (dir.) *et al.*, 2013, « Investing in smallholder agriculture for food security. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security », Rome, FAO.
- Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P. (dir.) *et al.*, 2014, *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, Paris, Éd. Quae, coll. « Nature et société ».
- Callon M., Latour B. (dir.), 1991, *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Paris, La Découverte.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées ».

- Chaléard J.-L., Dubresson A., 1989, « Un pied dedans, un pied dehors: à propos du rural et de l'urbain en Côte-d'Ivoire », *Tropiques, lieux et liens*, Paris, Orstom, pp. 277-290.
- Cialdella N., Navegantes Alves L., 2014, « La ruée vers l'"açai" (*Euterpe oleracea* Mart.) : trajectoires d'un fruit emblématique d'Amazonie », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 121-138.
- Cochet H., 2015, « Controverses sur l'efficacité économique des agricultures familiales : indicateurs pour une comparaison rigoureuse avec d'autres agricultures », *Revue Tiers Monde*, n° 221.
- Cortes G., Fréguin-Gresh S., Guétat-Bernard H. *et al.*, 2014, « Les systèmes familiaux multi-localisés : un modèle d'analyse original des ruralités aux Suds », Montpellier, UMR ART-Dev., Document de travail ART-Dev.
- Delaunay V., 2013, « L'exploitation économique des enfants à Madagascar à partir de l'Enquête démographique et de santé 2008 », *Population*, n° 68/2, pp. 331-348.
- Dugué P., Lejars C., Ameur F. *et al.*, 2014, « Recompositions des agricultures familiales au Maghreb : une analyse comparative dans trois situations d'irrigation avec les eaux souterraines » *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 101-120.
- Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S. *et al.*, 2014, « L'agriculture est-elle toujours une affaire de famille ? » in Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S. (dir.) *et al.*, *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, EDP Sciences, pp. 363-382.
- Giraud C., Rémy J., 2014, « Être ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs » in Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S. (dir.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis, EDP Sciences, pp. 305-326.
- Guétat-Bernard H., 2015, « Travail des femmes et rapport de genre dans les agricultures familiales : analyse des similitudes entre la France et le Cameroun », *Revue Tiers Monde*, n° 221.
- Landy F., 1994, *Paysans de l'Inde du Sud. Le choix et la contrainte*, Paris-Pondichéry, Karthala/Institut français de Pondichéry.
- McIntyre B. D., Herren H. R., Wakhungu J. (ed.) *et al.*, 2009. « Synthesis report (a synthesis of the global and sub-global IAASTD reports) », Washington DC, Island Press, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development.
- Mercandalli S., Anseeuw W., 2014, « Migrations et stratégies des familles mozambicaines : réflexions pour une politique intégrée de développement rural », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 63-81.
- Ntezilyayo A., 2014 [1986], « L'agriculture à l'horizon 2000 ou comment doubler la production vivrière au Rwanda ? », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 179-199.
- Paillat-Jarousseau H., 2014, « L'agriculture familiale sur l'île de La Réunion. Le rôle des dynamiques sociales dans la réforme foncière », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 83-100.
- Rodriguez Rojas, 2014 [1991], « Mouvements paysans, alternatives de développement et sécurité alimentaire en Amérique centrale : les scénarios d'une transition », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 163-177.
- Sabourin É., Marzin J., Le Coq J.-F. *et al.*, 2014, « Agricultures familiales en Amérique latine. Émergence, avancées et limites des politiques ciblées », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 25-43.
- Senil N., Michon G., Aderghal M. *et al.*, 2014, « Le patrimoine au secours des agricultures familiales ? Éclairages méditerranéens », *Revue Tiers Monde*, n° 220, pp. 139-160.

Manuscrit auteur publié dans : Aclouque Desmulier D. & Gasselín P., 2015. *La quadrature des agricultures familiales : instruire et dépasser les controverses* in *Revue Tiers Monde*, (221):129-146. © Armand Colin

The World Bank (ed.), 2007, « World Development Report 2008. Agriculture for development », Washington DC, The World Bank.

Vaillant M., Dufumier M., 2015, « Archaïsme ou modernité en haute vallée andine du Cañar (Équateur) : de quoi la petite exploitation familiale est-elle le reflet ? », *Revue Tiers Monde*, n° 221.

Van der Ploeg J. D., 2009, *The New Peasantries: Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*, Londres, Earthscan.

Zibani N., 1994, « Le travail des enfants en Égypte et ses rapports avec la scolarisation. Esquisse d'évolution », *Égypte/Monde arabe*, n° 18-19, pp. 135-168.